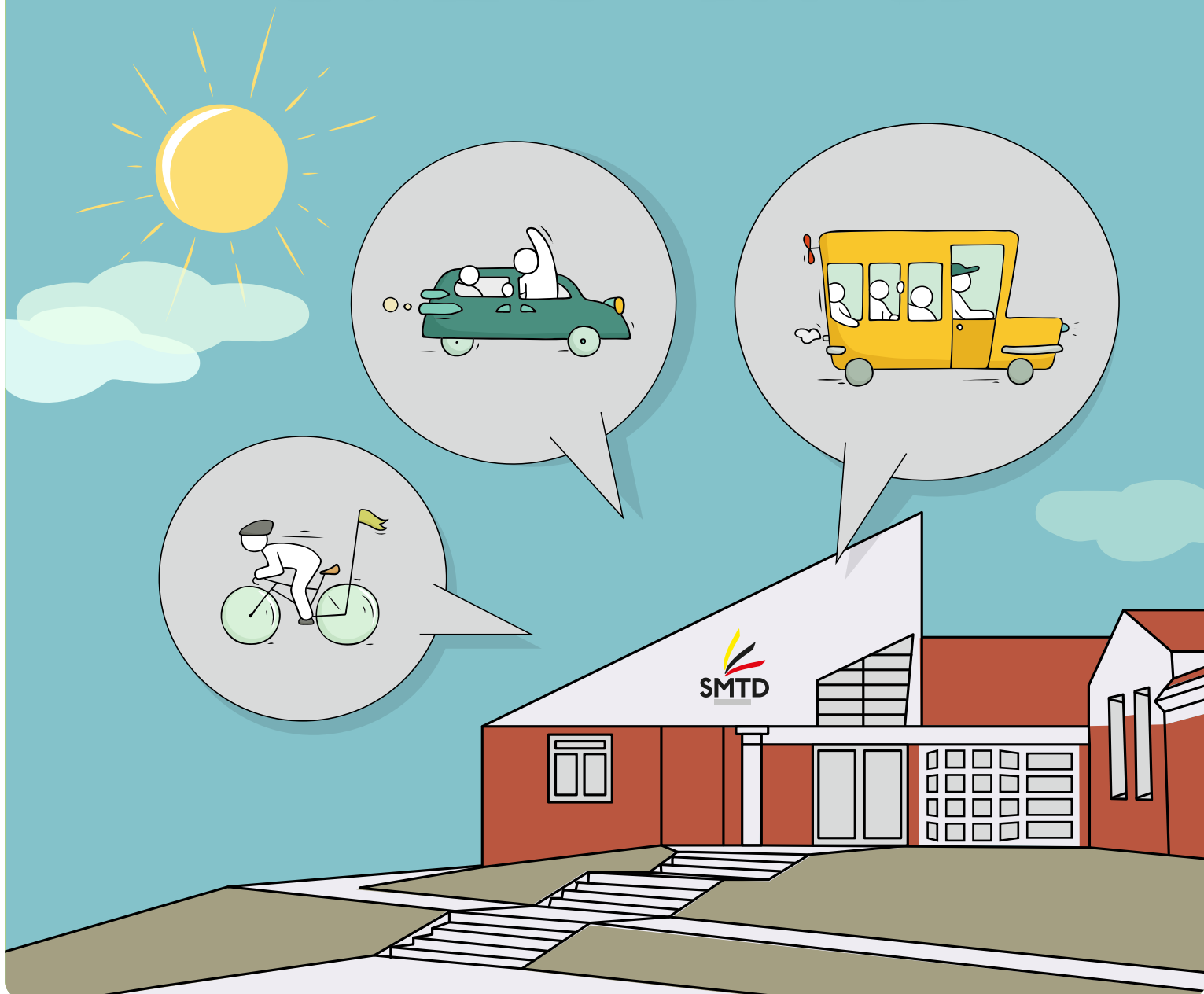




Un été en toute mobilité !



MOBILITÉ
UN RÉSEAU
DE BUS QUI
S'ADAPTE
AUX BESOINS



//////////////// P. 3

LIGNE B
DERNIÈRE
ÉTAPE DE
CONCERTATION



//////////////// P. 4

CO-VOITURAGE
ON A TOUS
À Y GAGNER !



//////////////// P. 6

Toutes les actus de votre territoire

Bientôt l'été !



À vélo, en bus ou en covoiturage, profitons de notre territoire...

Notre parc VELLOW compte désormais près de 500 vélos électriques (de nouvelles commandes sont en cours). Sans oublier également des VTT à assistance électrique pour vous promener sur nos chemins de campagne. Quel succès ! Nous sommes heureux que nombre d'habitants du Grand Douaisis aient saisi cette opportunité de changer de mode de transport et opté pour cette solution plus économique et plus écologique. Découvrez dans ce magazine l'enthousiasme de 3 usagers interviewés. On ne peut dire mieux ! Pour faire encore plus d'adeptes, nous avons créé une 2^{ème} agence VELLOW en plein centre-ville de Douai. Alors, plus de raison d'hésiter ! Parallèlement, notre réseau de bus s'adapte à la vie du territoire. Un magnifique planétarium a ouvert ses portes... On vous y emmène. Profitez de l'été pour sillonner gratuitement notre beau territoire et rejoindre ses multiples équipements ! Pendant ce temps, nous préparons l'avenir : les travaux de la ligne B à haut niveau de service, l'aménagement d'une première aire de covoiturage à Pecquencourt, des parkings relais avec des arrêts de bus près de parcs de stationnement voitures, ... Pour que vous soyez toujours plus mobiles, toujours plus libres dans un environnement plus propre et serein. Bel été !

Claude HÉGO, Président du SMTD

Un réseau de bus qui s'adapte aux besoins

À la suite du changement du collège de rattachement de la commune d'Ecaillon passé d'Aniche à Masny, le SMTD, ne pouvant modifier les horaires de la ligne 20 pour les faire coïncider avec ceux de cet établissement, a mis en place un service scolaire dédié qui a démarré le 27 février dernier. D'un coût de 8 000 € annuel, cette prestation rend service aux 470 collégiens.

Par ailleurs, le 13 mai 2023, le planétarium Orionis a ouvert ses portes à proximité immédiate du musée Arkéos. 100 000 visiteurs y sont attendus par an. À cette occasion, l'arrêt «Arkéos» est rebaptisé «Arkéos-Orionis». Pour permettre, notamment aux scolaires et aux centres aérés, de s'y rendre aisément, évéole augmente la fréquence de la ligne 16 à compter du 8 juillet. Une offre est également proposée les dimanches après-midi et jours fériés. **Pour que chacun puisse avoir la tête dans les étoiles !**



Orionis, en face d'Arkéos

Une appli pour vous faciliter la vie !



Une nouvelle version de l'appli Evéole a été mise en service au cours du mois de mai. Les nouvelles fonctionnalités vous permettent maintenant d'être guidé pas à pas dans votre parcours. L'appli intègre aujourd'hui l'intermodalité en affichant les horaires de train pour les gares situées sur le périmètre en correspondance avec nos lignes.

Enfin, elle amène à réfléchir sur nos déplacements du quotidien en indiquant l'empreinte carbone générée par nos modes de transports. **À télécharger sans attendre sur Google Play et Apple store ! Pour ceux ayant déjà l'appli, une simple mise à jour est à effectuer.**

De plus en plus de quais accessibles

Toute personne doit pouvoir se déplacer librement et en toute autonomie. Il est donc nécessaire de mettre aux normes nos arrêts de bus pour les rendre accessibles au plus grand nombre et notamment aux personnes en situation de handicap. Depuis le début de l'année, 16 arrêts du réseau Evéole ont été mis en accessibilité : 9 sur la commune de Moncheccourt, 5 à Dechy et 2 à Sin-le-Noble. Pour 2023, 19 arrêts restent à transformer sur les communes d'Arleux, Auberchicourt, Bruille-lez-Marchiennes, Courchelettes, Quincy, Douai, Erre, Estrées, Fressain, Lambres-lez-Douai, Montigny-en-Ostrevent, Wandignies-Hamage. **Les travaux se poursuivent donc pour atteindre cet objectif de 35 arrêts à mettre aux normes en 2023.**



Renforcement du Pont de Lille

En 2007, le SMTD doublait le Pont de Lille pour fluidifier la circulation à l'entrée de ville de Douai. En 2011, afin de réduire les embouteillages, le SMTD et le Département du Nord ont convenu de répartir les véhicules et les bus sur les deux ponts : le pont du SMTD pour entrer dans Douai, le pont du Département pour en sortir. En 2014, une étude a montré que l'ouvrage du SMTD ne pouvait plus supporter les poids lourds de plus de 12 tonnes. Depuis, ces véhicules sont interdits et contournent la zone en créant des nuisances et des problèmes de sécurité dans les communes environnantes. Le Département du Nord, les villes de Douai et de Waziers ont donc décidé de financer les travaux nécessaires au renforcement du Pont de Lille pour permettre aux poids lourds d'y circuler à nouveau. **Les travaux ont démarré en mai 2023.**



mobilité!

VELLOW, un service qui rencontre un vrai engouement

Devant le succès de VELLOW, le parc a régulièrement augmenté et atteint aujourd'hui près de 500 vélos à assistance électrique !

Située à Guesnain, à proximité du siège du SMTD, la première agence VELLOW permet de retirer un VELLOW et de l'y amener pour sa réparation ou maintenance régulière prévue tous les 6 mois. Plus d'un tiers des usagers VELLOW habitant la commune de Douai, le SMTD a décidé d'ouvrir une 2^{ème} agence, dans les locaux de la Maison du Vélo et de la Mobilité sur le parvis de la Gare de Douai. Ouvert depuis le 4 avril, le lieu est dédié à la réparation et à la maintenance et prochainement au retrait de son VELLOW en location. Evitant aux douaisiens des allers-retours jusqu'à Guesnain, c'est un atout supplémentaire pour encourager le déplacement en mode actif.

Avec le service VELLOW, tout habitant du territoire du Douaisis peut louer un vélo électrique haut de gamme pour un prix modique, entretien et antivol inclus ! Trois formules sont proposées : 25 € par mois, 75 € par trimestre ou 250 € par an. Un plus : depuis le 1^{er} janvier 2022, l'accès aux abris vélos sécurisés du territoire est gratuit : n'hésitez pas à demander votre carte d'accès à l'agence Evéole De Gaulle ou au service VELLOW.

Vous souhaitez tenter l'expérience VELLOW ? Rien de plus simple : réservez votre vélo à assistance électrique sur le site dédié : www.smtd.fr

Une fois l'enregistrement validé, le service VELLOW vous contactera dès qu'un vélo est disponible.

Plus d'infos au : 06 72 90 18 94



Bon à savoir :

Considérée comme un abonnement de transport en commun, l'adhésion à VELLOW est éligible à la prime transport avec une prise en charge de 50% par l'employeur.

Quand l'employeur propose un VELLOW...



Le service VELLOW peut désormais être proposé aux structures privées et publiques. Celles-ci louent des VAE qu'elles mettent à disposition de leur personnel en prenant totalement ou partiellement les frais de location à leur charge. La Ville de Douai a été la première structure à sauter le pas avec la location de 26 vélos. **Mélanie Lefebvre, Faustine Habersetzer, Maxence Rémoles,** agents de la ville de Douai, témoignent des bénéfices qu'ils en retirent.

Vous avez saisi l'opportunité de vous équiper d'un VAE, pourquoi ?

Maxence Rémoles : « Il y a 12 ans, les services techniques se sont posés question du bon usage de la voiture et certains agents ont demandé à acheter

des vélos pour gagner du temps et se simplifier la vie. Nous avons des véhicules à disposition mais, pour travailler en ville, les vélos sont plus simples et rapides. Nous avons commencé avec quelques vélos pour les services techniques puis d'autres services ont très vite enchaîné. Les élus ont ensuite souhaité réfléchir de manière plus globale aux émissions de CO². Compte-tenu de la contrainte qu'aurait consisté à gérer une flotte de vélos pour tous, la location de VAE au SMTD a été une bonne opportunité. Bien qu'il y ait quelques aléas, comme la météo, l'utilisation de vélos est globalement un plus : moins de contraintes, moins de stress ! »



Quel usage en faites-vous ?

« Je m'en sers pour le travail mais aussi pour des balades, des courses, ... », répond Mélanie, qui loue un VAE à titre personnel. « Moi, j'utilise le vélo électrique pour tous mes trajets professionnels et le vélo classique pour mes trajets perso. Ça va plus vite, c'est pratique et ça coûte moins cher », nous dit Faustine. « Principalement pour le travail, occasionnellement pour le trajet domicile-travail. Mais je deviens accro... », complète Maxence

Ce mode de déplacement est-il temporaire ou avez-vous l'intention de l'adopter au long cours ?

« Au sein du service Bâtiments, près de la moitié des véhicules ont été remplacés par des vélos ! Donc oui, c'est du long terme. Le but est même de faire un peu la pub pour que certains en louent à titre personnel ! », raconte Maxence. Mélanie et Faustine renchérisent : « C'est bien plus rentable que la voiture. Assurément, on conserve ».

Qu'est-ce que cela vous apporte ?

« D'abord, cela permet de se sentir mieux dans sa vie quotidienne, de décompresser. C'est une bouffée d'air ! Se déplacer à vélo permet de mieux apprécier notre patrimoine. Et bien sûr, c'est économiquement avantageux : pas d'essence, pas besoin de payer pour un parking. Enfin, si chacun faisait un peu de vélo, la qualité de l'air et la qualité de vie s'amélioreraient vraiment. », nous disent-ils en chœur.

La ligne B : du rêve à la réalité

Une ligne performante, confortable, sûre, fiable et... connectée !

La ligne 2 est la 2^{ème} ligne la plus fréquentée du réseau Evéole après la ligne A. Elle dessert un axe essentiel du territoire où vivent près de 40.000 habitants et où se situent de nombreux équipements structurants. Le SMTD souhaite en améliorer le fonctionnement en la transformant en ligne B, ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) et ainsi limiter les aléas de circulation pour garantir les temps de parcours et la régularité des services. Pour ce faire, il est impératif de définir un tracé de la Ligne B direct, rapide et optimisé visant à mieux desservir les centralités du territoire et les secteurs en développement mais aussi de cibler les points durs de circulation sur lesquels les aménagements de voirie en faveur des bus doivent se concentrer.. De plus, il s'agit de prévoir les connexions avec les autres réseaux de transport : via la desserte des principaux pôles d'échanges et de correspondances du réseau urbain Evéole, le réseau ferroviaire (TER, TGV, ...) via le rabattement vers plusieurs gares mais aussi le réseau TADAO avec le prolongement de la ligne B jusqu'à la gare de Leforest qui est pourtant située en dehors du territoire du SMTD. En proposant une ligne performante, confortable, sûre, fiable et connectée, l'enjeu est de capter de nouveaux usagers pour continuer à développer les modes de déplacement durables. Depuis le passage en gratuité totale du réseau évéole, plus de 8 000 voyageurs utilisent chaque jour l'actuelle ligne 2. Grâce à sa transformation en ligne BHNS, la hausse de fréquentation est estimée à 15% soit près de 10 000 voyageurs attendus quotidiennement.



LIGNE B : chiffres clés

9 communes concernées

17,2 kms de longueur totale

4,3 kms en tronc commun avec la ligne A

1,5 kms de site propre

10 nouveaux carrefours à feux tricolores avec priorité bus

26 nouvelles stations

52 quais accessibles

12 mn entre 2 bus

3 mn maxi de variabilité entre 2 temps de parcours

Un impact positif sur la qualité de l'air

En offrant une vraie alternative de mobilité aux habitants du territoire, la mise en service la ligne B aura un impact positif sur la qualité de l'air. En 2011, Douai a été tristement désignée par l'Organisation Mondiale de la Santé comme l'une des villes les plus polluées de France avec une zone très fragile mise en évidence : la Place l'Hérillier. Le réaménagement complet de ce secteur et la réalisation des aménagements en faveur de la ligne B seront l'occasion de proposer une véritable alternative de déplacement durable sur cette entrée d'agglomération. Le projet de requalification de la Place l'Hérillier s'accompagne d'aménagements de voirie en faveur des bus mais également d'aménagements complémentaires en direction des modes actifs : création d'itinéraires cyclables permettant d'améliorer le confort, la continuité et la sécurité des déplacements « doux ».

Performances attendues

A l'heure actuelle, la ligne 2 fonctionne de 5h45 à 20h30. Cette large amplitude horaire, sera préservée. C'est principalement la fréquence de passage et la régularité de la future ligne B qui seront sensiblement améliorés.

La fréquence de passage sera portée à 123 courses journalières (2 sens cumulés) contre 110 courses actuellement. Cette augmentation se concentrera principalement sur les heures de pointe avec, dans les projections réalisées, un BHNS toutes les 12 minutes environ (contre 15 actuellement avec la Ligne 2).

Les conditions de circulation de la Ligne 2 sont globalement fluides à l'heure de pointe du matin mais beaucoup plus difficiles à l'heure de pointe du soir. Le temps de parcours peut ainsi varier de 11 minutes entre la course la plus rapide et la plus lente. D'après les estimations, les aménagements de voirie décidés par le SMTD dans le cadre du projet Ligne B vont permettre de fiabiliser les temps de parcours de la Ligne B avec une variabilité inférieure à 3 minutes.



té!

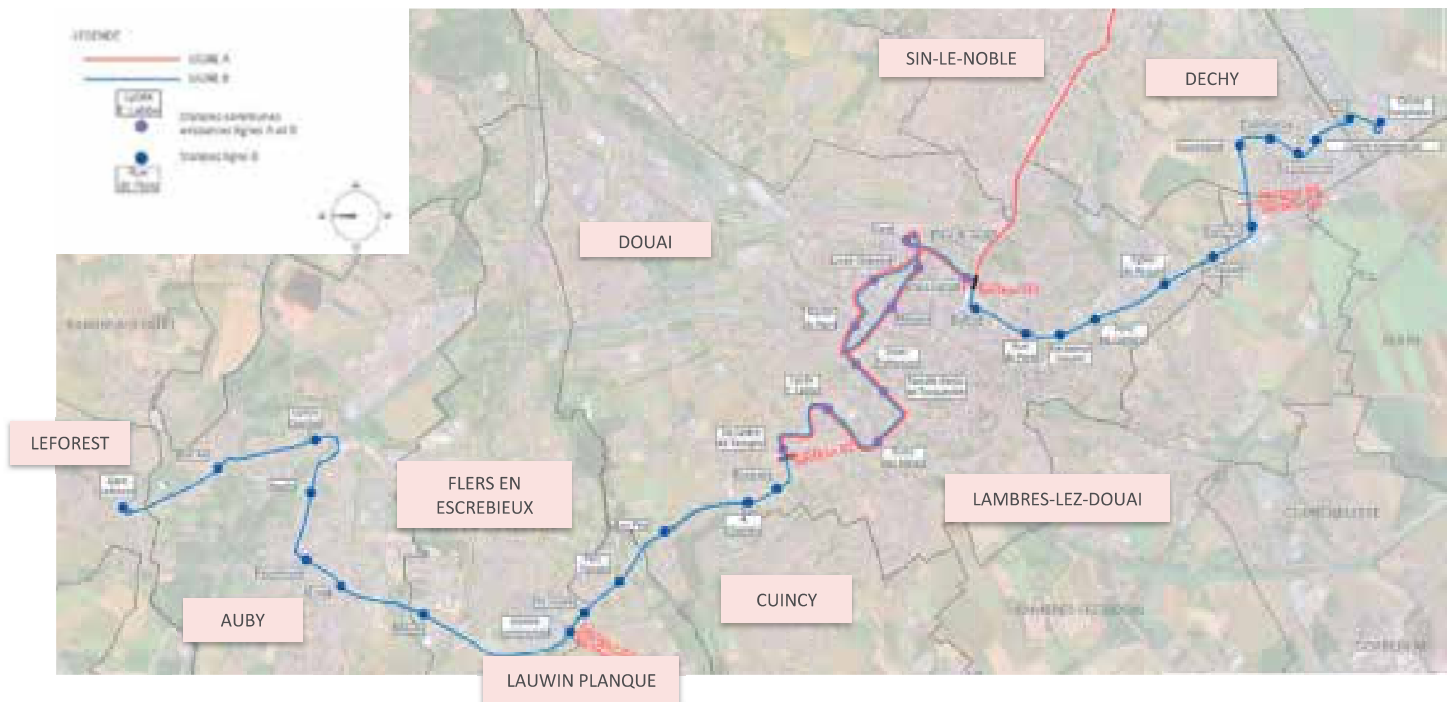
Un projet entré dans sa phase opérationnelle

En concertation avec les villes concernées, les études de conception détaillée (phase « avant-projet ») ont été menées au 2^{ème} semestre 2022 afin de préciser les caractéristiques des aménagements de voirie et d'insertion urbaine de la Ligne B et d'arrêter un certain nombre de choix techniques. **Cette phase a également permis d'affiner le coût des travaux estimé à 13,5 millions d'euros.**

Le plan de financement du projet intègre d'importantes subventions. Ainsi, le SMTD est lauréat de l'appel à projet Transport Collectif En Site Propre (TCSP) porté par l'Etat en 2021. Le projet de transformation de la ligne 2 en ligne B de BHNS a, en effet, été sélectionné parmi 187 dossiers de candidature. Avec 2.3 millions d'euros accordés au titre de cet

appel à projet, le Douaisis se place sur le podium des Hauts-de-France en deuxième position, après la métropole lilloise ! Dans la même logique, le SMTD s'est positionné sur un deuxième appel à projet « Projets Territoriaux Structurants » soutenu par le Département du Nord (dossier en cours d'instruction).

Les études « projet » menées quant à elles durant ce 1^{er} semestre 2023 ont pour but d'approfondir les plans détaillés des aménagements et les spécifications des ouvrages. En parallèle, un travail de synthèse avec les concessionnaires des réseaux a été coordonné par le SMTD : recensement des réseaux, nécessités éventuelles de dévoiement ou enfouissement. Fin 2023, une phase de consultation des entreprises sera menée pour un démarrage des travaux dans le courant du 1^{er} trimestre 2024.



Une dernière étape de concertation

Organisée entre mi-juin et fin juillet 2023, la procédure réglementaire d'enquête publique de la Ligne B du BHNS permettra d'informer la population sur le projet et de recueillir ses observations.

Les dossiers d'enquête publique et d'étude d'impact seront mis à disposition du public dans les mairies des 9 villes concernées à savoir les communes de Leforest, Aubry, Flers-en-Escrebieux, Lauwin-Planque, Cuincy, Douai, Lambres-lez-Douai, Sin-le-Noble, Dechy ainsi qu'au siège du SMTD et sur le site internet : smttd.fr

Durant l'enquête publique, une permanence sera organisée dans les 9 villes mentionnées. Une réunion publique sera organisée le 16 juin à 18 heures à Douai (lieu qui sera précisé sur le site internet du SMTD et dans les permanences). À vous de vous exprimer !

Les grandes dates du projet

Début 2019 : Etude de projet

2019 : Etude de faisabilité du projet

Début 2021 : Concertation préalable et réunions publiques

2022 : Avant-projet

2023 : Etudes de projet

Mi-juin à fin juillet 2023 : Enquête publique

2024 : Mise en œuvre des travaux

2025 : Mise en service prévisionnelle

Covoiturage, on a tous à y gagner

Douai-Lille, bientôt une voie réservée au covoiturage !

Dans la métropole lilloise, une voiture est occupée en moyenne par 1,1 passager. Pour pallier cette aberration écologique et économique, une initiative se profile à l'horizon : une voie consacrée au covoiturage va ainsi être testée sur l'A1 à partir de cet été. **Allouée exclusivement aux covoitureurs, cette voie plus fluide offrira un gain de temps non négligeable. Selon les estimations de la DIR-Nord, elle permettra en effet de réduire de 30% les temps de trajet sur l'A1.** Dans sa phase d'expérimentation, la voie sera mise à disposition, en amont de la sortie 19, avec une possible extension dans un second temps. Elle sera accessible uniquement aux heures de pointe, du lundi au vendredi, de 7 heures 30 à 9 heures. D'autres avantages pourraient être accordés aux covoitureurs arrivant dans le centre-ville, tels que des places de stationnement réservées.

Pass Pass Covoiturage, service public de covoiturage



Les Hauts-de-France disposent d'une plateforme de covoiturage courte et moyenne distance : **passpasscovoiturage.fr**. Ce choix d'un service public de covoiturage, en lien avec la centrale pass pass, permet une mutualisation des coûts, une indépendance vis à vis des opérateurs privés et le respect des données utilisateurs. **Concrètement, le site Pass Pass Covoiturage permet de mettre en relation des habitants dont les trajets correspondent. En plus de proposer ou trouver un covoiturage, la plateforme affiche les aires de covoiturage et permet de payer en ligne.** Quant à l'appli, elle permet de trouver un trajet en temps réel et d'apporter la preuve de son covoiturage.

Les territoires, entreprises, administrations ou associations qui le souhaitent peuvent, par ailleurs, créer une communauté dédiée. 62 communautés ont ainsi été créées dont celle du SMTD pour le covoiturage sur le Douaisis et l'Ostrevent.

Choisir Pass Pass Covoiturage, c'est soutenir une plateforme sans commission sur les trajets, sans publicité ou frais cachés. C'est agir concrètement pour la transition écologique, sociale et solidaire. Cerise sur le gâteau, des animations viennent ponctuer l'année des covoitureurs !

Bientôt, une aire de covoiturage à Pecquencourt

Le Schéma Directeur Interdépartemental de Covoiturage (SDIC) des Départements du Nord et du Pas-de-Calais a identifié pour chaque territoire plusieurs aires potentielles de covoiturage. Sur le territoire du SMTD, 8 emplacements ont été identifiés dont 4 structurants : à proximité de Lauwin Park, de l'A21 à Pecquencourt, de la Route de Marchiennes et de l'échangeur 28 (entre Somain et Aniche). Compétent dans la réalisation d'aires de covoiturage, le SMTD a décidé fin 2022 de prioriser leur création et de commencer par celle de Pecquencourt. L'emplacement précis du projet se situe à proximité du parking de l'Institut d'Anchin à un carrefour stratégique permettant de se rendre à Douai, Lens, Valenciennes, Lille ou encore St-Amand-les-Eaux. L'arrêt de bus « Anchin » de la ligne 19 du réseau Evéole ainsi que les bandes cyclables le long de la D25 permettent l'accès à cette aire aux modes durables ce qui en fera un pôle d'échange multimodal.

D'après l'Observatoire National du Covoiturage, les trajets ayant pour origine ou destination le territoire du SMTD ont été multipliés par 2 entre décembre 2021 et décembre 2022 avec des pointes pouvant atteindre 800 trajets sur une journée. La tranche horaire pour lesquels ces trajets sont les plus nombreux se situe en tout début de journée, soit à un moment où les transports en commun ne circulent pas ou très peu. Les aires de covoiturage répondent donc à une réelle demande (des pratiques sauvages sont d'ailleurs observées sur plusieurs lieux et carrefours stratégiques de notre territoire) et permettront une complémentarité avec les transports en commun.

D'une capacité de 50 places, l'aire de Pecquencourt comportera 2 emplacements PMR ainsi qu'un emplacement équipé d'une borne de recharge électrique. Elle sera sécurisée (clôture, portique limitant l'accès,

vidéosurveillance) et bénéficiera d'un parking vélo également sécurisé ainsi que d'un abri pour les usagers attendant leur chauffeur. L'accès à l'aire sera gratuit.

Pour mettre en œuvre ce projet estimé à un peu plus de 450 000 €, le SMTD se positionne sur 3 appels à projets lui permettant d'obtenir des subventions. Associée au projet, la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent se charge de l'implantation de bornes électriques et de la coordination de l'aménagement. **Les travaux devraient être réalisés pendant l'été pour une mise en service au cours du mois de septembre. La commune de Pecquencourt et le Département du Nord propriétaires des terrains d'emprise ont également été associés et des conventions entre le SMTD et chacune de ces deux collectivités ont été élaborées.**





Coup de pouce financier au covoiturage !

Le Plan Covoiturage annoncé par le gouvernement en fin d'année permet à tous les covoitureurs de bénéficier de « primes covoiturage » :

- Une prime de 100€ pour les trajets courte distance (jusqu'à 80 kilomètres) à raison de 25 € au premier trajet et 75 € au 10^{ème} trajet réalisé dans les 3 mois
- Une prime de 100€ pour les trajets longue distance (plus de 80 kilomètres) à raison de 25 € au premier trajet et 75 € au 10^{ème} trajet réalisé dans les 3 mois

Les deux primes sont cumulables. Seules conditions : avoir un permis de conduire valide et ne pas avoir déjà touché ces aides au cours des 5 dernières années.

Avec Pass Pass Covoiturage, vous pouvez bénéficier très simplement de la ou des prime(s) covoiturage. Il suffit de se laisser guider par l'application sur Android ou iOS ou par le site web passpasscovoiturage.fr

KIABI, la mobilité facilitée par le covoiturage

La plateforme logistique de Kiabi, enseigne de « mode à petits prix », installée dans la ZAC « Lauwin-Park » regroupe plus de 490 salariés, sans compter les intérimaires. Destiné à améliorer la mobilité de son personnel et à encourager les transports durables, son plan de mobilité a été transmis au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis, autorité organisatrice de la mobilité compétente.

Le diagnostic préalable au Plan de mobilité employeur a permis d'établir que la majorité des salariés habitent dans le bassin minier du Douaisis et du Lensois. Ainsi 76% des collaborateurs ont moins de 20 minutes de temps de trajet domicile-travail. Quant aux intérimaires, ils viennent majoritairement des communes périphériques de Lauwin-Planque.

Eloigné et isolé des gares et arrêts de bus, le site Kiabi est difficilement accessible en transport en commun. De plus, les horaires de bus ne sont pas adaptés aux emplois en horaires décalés. Les modes actifs (marche ou vélo) ne sont guère plus faciles.

Une enquête menée auprès des salariés a mis en lumière tout l'intérêt du covoiturage. 30% des salariés covoiturent déjà plus ou moins régulièrement, ce qui représente environ 160 personnes : 40% pour faire des économies, 13% pour avoir de la compagnie ou réduire leur empreinte carbone et près de 20% parce qu'ils rencontrent des difficultés de stationnement. Alors que la majorité des salariés du site logistique de Kiabi viennent seuls en voiture, le covoiturage est plébiscité par une majorité d'entre eux. Ils se déclarent prêts à changer leurs habitudes pour covoiturer.



Dans ce cadre, le plan d'action concluant le plan de mobilité employeur a identifié 5 mesures fortes destinées à favoriser une mobilité plus durable dont une pour encourager la pratique du covoiturage. Une communauté a été créée sur la plateforme Pass Pass Covoiturage pour faciliter les mises en relations des salariés et leurs trajets.

EN PRATIQUE

L'agence évéole pour vous renseigner

Depuis le 1^{er} janvier 2022 et le passage du réseau en gratuité, la fréquentation de l'agence s'élève à près de 900 personnes par mois. Elle a connu des pics en janvier (passage en gratuité et remboursements) et en septembre (rentrée scolaire).

L'agence est à votre disposition pour tout renseignement sur le réseau (fiches horaires, plan, ...). C'est aussi le lieu de restitution des éventuels objets trouvés

Horaires d'ouverture :

- Le lundi de 13h30 à 17h30
- Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h45 et de 13h45 à 17h30
- Fermée les week-ends et jours fériés

La plateforme mobilité du Douaisis pour vous aider

Service ouvert à toute personne qui connaît un problème lié à la mobilité, la plateforme :

- informe via le 0 800 007 166 sur les transports en commun, les associations d'aide à la mobilité et les aides financières. Chaque demande est traitée au cas par cas pour une réponse personnalisée.
- anime des ateliers mobilité, des stands lors de forums emploi-formation-alternance et des groupes de travail mobilité.
- élabore des outils d'aides à la mobilité à destination des partenaires : guide mobilité, outil intranet pour réaliser des diagnostics personnalisés.



L'information en continu

- eveole.com
- Évéole l'appli
- www.facebook.com/EveoleTransportsDuDouaisis
- www.instagram.com/eveole_douai/

Application évéole, tout le réseau dans votre Poche

Téléchargez gratuitement l'Appli évéole sur Apple store et Google Play puis laissez-vous guider !

L'Appli évéole vous permettra de :

- Consulter les horaires de passage de votre ligne en temps réel et les fiches horaires pour chaque arrêt.
- Rechercher le meilleur itinéraire.
- Visualiser le plan du réseau avec une géolocalisation des arrêts.
- Obtenir des informations sur le trafic et mettre en favori vos lignes les plus utilisées.
- Consulter les infos trafic du réseau.



CONTACTER LE SMTD

Par voie postale : 395 boulevard Pasteur 59287 GUESNAIN

Par téléphone : 03 27 99 19 99

Par mail : contacts@smtd.fr

Suivez-nous sur LinkedIn : Syndicat Mixte des Transports du Douaisis : <https://www.linkedin.com/company/syndicat-mixte-des-transports-du-douaisis/>